

Porter à bras et avec un matériel de portage

MODALITES

Durée : 7h soit 1 jour

Date : 1^{er} février 2024

Horaires : 9h00 – 12h30 et 13h30 – 17h00

Lieu : Au CFPPE – 35 Rue Gruninger, 67400 Illkirch-Graffenstaden

Public : Tous les personnels en situation d'emploi en crèche auprès d'enfants. Aucun prérequis n'est nécessaire.

Moyens d'évaluation : Evaluation des acquis des stagiaires en amont et en aval de l'action de formation de manière à visualiser leur progression et leur montée en compétence.

Sanction de la formation : Attestation de fin de formation

Intervenante et qualité : Célia BONNEVILLE, psychomotricienne.

OBJECTIFS

- Citer plusieurs bienfaits du portage et les enjeux dans la relation enfant-adulte
- Distinguer un matériel physiologique d'un matériel non physiologique pour l'enfant et le porteur
- Nommer les différents types de matériel de portage et leur utilisation
- Réussir à porter, poser et reprendre l'enfant dans les bras en accompagnant son développement psychomoteur et en le rendant acteur

METHODES

- Utilisation de poupon pour pratiquer le portage à bras
- Utilisation de matériel de portage pour tester et pratiquer
- Diaporama avec vidéos
- Echange en binôme et mise en commun
- Temps d'observation entre participants
- Bibliographie

PROGRAMME

- Analyser sa posture et l'ajuster pour prendre soin de son corps
- Apprendre à porter un bébé d'une manière qui soutient son développement psychomoteur
- Comprendre les bienfaits du portage pour l'enfant et le porteur
- Découvrir les différents moyens de portage et reconnaître le matériel physiologique
- Apprendre à installer un enfant dans une écharpe et un porte bébé

CFPPE est une marque de SOGEFCO, SARL au capital de 9000€ - TVA : FR 21528173248

RCS de Strasbourg - SIRET : 528 173 248 00030 – APE : 7022Z Notre organisme de formation est enregistré sous le N° 42 67 04581 67.

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Notre organisme de formation est certifié qualité au titre des catégories d'actions suivantes ; actions de formation, actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience et actions de formation par apprentissage.